

## **Association Malienne des Expulsés: Expulsion de 149 maliens de Libye**

---

Le lundi 03 mai 2010, vers 16H00, l'AME, prévenue par des correspondants de la Radio France Internationale (RFI), a été témoin de l'expulsion de 149 Maliens en provenance de la Libye. Une 150e personne, un homme entre la vie et la mort, n'a pu prendre l'avion. Ce charter fait suite à deux vagues d'expulsions en date du 30 septembre 2009 avec 153 personnes expulsées et 09 décembre 2009 avec 149 personnes expulsées.

L'AME a pu accueillir dans ses locaux 21 maliens expulsés dans une situation très précaires. Toutes les autres personnes se sont dispersées faute de structure d'accueil. Selon les premiers témoignages recueillis par l'AME, ces personnes ont été arrêtées manu militari dans leurs foyers, dans la rue ou encore sur leur lieu de travail. Ces personnes exténuées, en état de choc et sujettes à des pathologies de toutes sortes, ont toutes témoigné de leur conditions d'enfermement extrêmes dans les geôles libyennes ; pour la plupart, ces personnes ont été enfermées entre 4 et 6 mois sans aucune procédure légale, ni assistance d'aucune sorte. D'après les témoignages, des centaines de maliens sont encore détenus dans les prisons de Benghazi, Barack et de Saaba et cela depuis plusieurs mois. Près de 600 femmes africaines, dont des maliennes, sont restées encore enfermées dans la prison de Saaba, victimes de violences morales, physiques et sexuelles souvent accompagnées de leurs enfants laissés sans soin.

D'ores et déjà nous faisons le constat suivant :

- Une fois de plus, le gouvernement Libyen maltraite, torture et laisse mourir des migrants dans ses prisons pour étrangers en dehors de toute procédure légale et juridique.
- Les autorités Maliennes se rendent passivement complices par le fait qu'elles connaissent la situation de ces personnes et qu'aucune action ou pression diplomatique n'a abouti pour sortir nos compatriotes maliens de ces mouiroirs.

La situation dramatique des maliens (et d'autres ressortissants étrangers en Lybie) doit être comprise dans le contexte des accords politiques et économiques qui lient depuis quelques années la Lybie et la Communauté européenne. Kadhafi, le « Roi des rois africains » déclare aujourd'hui qu'il souhaite « œuvrer » dans la lutte contre l'immigration clandestine, conformément à la volonté exprimée par l'Union Européenne ; il demande pour l'exécution de cette tâche la somme de 5 Milliards d'euros, soit 3 280 Milliards de Fcfa. Les autorités européennes n'exercent aucun contrôle sérieux en la matière.

- Nous exhortons dès maintenant les autorités Libyennes à mettre fin à cette répression des enfants, femmes et hommes migrants dans leurs prisons illégales. Nous exigeons dès à présent des nouvelles de la 150e personne qui n'a pas pu être rapatriée à Bamako.
- Nous exigeons de la part des autorités maliennes qu'elles condamnent au plus haut sommet de l'Etat les conditions dans lesquelles les migrants et migrantes ont été ou sont encore emprisonnés et qu'elles exigent la libération des autres Maliens et Maliennes toujours enfermés en Libye.
- L'Association Malienne des Expulsés qui a déjà été confrontée à cette situation réaffirme sa présence dans les actions d'aide aux migrants et expriment une nouvelle fois avec force et détermination ses revendications politiques de liberté de circulation et d'égalité des droits pour toutes et tous.

CONTACT : [expulsesmaliensbasta@yahoo.fr](mailto:expulsesmaliensbasta@yahoo.fr) – Ousmane Diarra : +223 66 78 21 11